

*Ensemble, faisons du Nord Basse-Terre
un territoire de Haute Qualité Environnementale !*

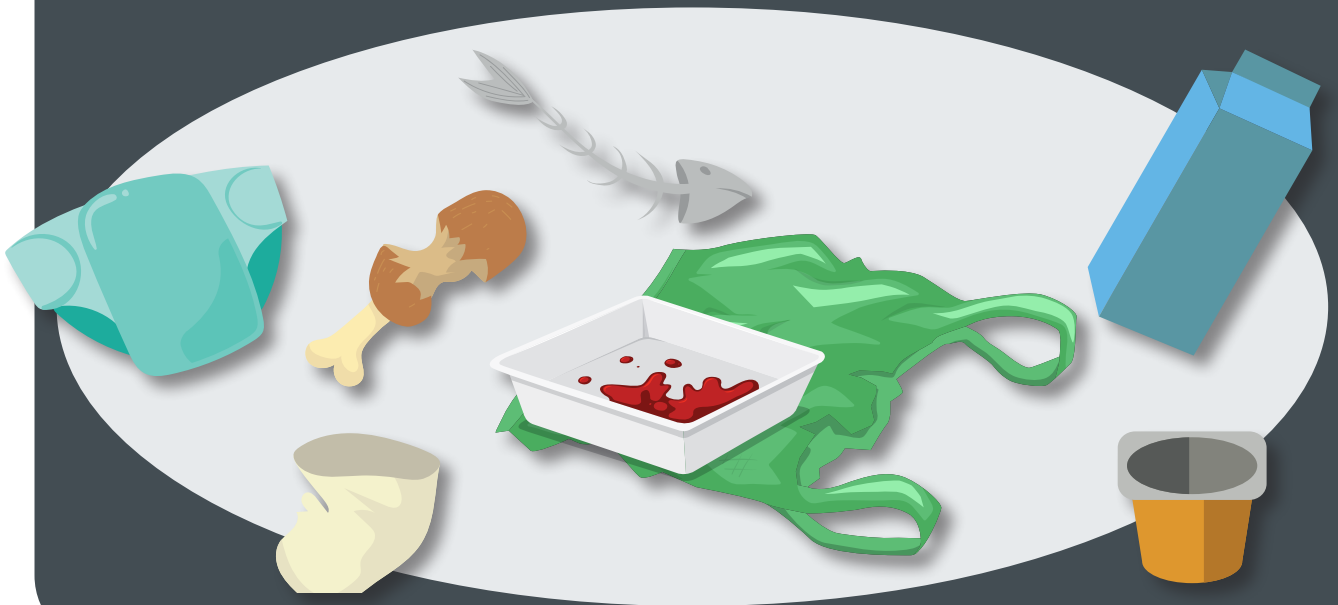
Ordures Ménagères



✓ Je sors ma poubelle la veille au soir avant 20h

Je dépose :

films plastiques, sachets, restes alimentaires, petits plastiques (pots de yaourt), briques alimentaires, papiers hygieniques, couches jetables.



✗ Sont interdits :

Le verre, les emballages (bouteilles plastiques, conserves, canettes, papiers, magazines, aérosols), les piles, les petits appareils électroménagers, les encombrants, les déchets verts en sac, les écorces de coco.



**Tout sac en dehors du bac
ne sera pas collecté !**



Pas de collecte les jours fériés

LE PETIT



*Si je peux je composte
mes restes alimentaires*



Planning de collecte

Lundi - Jeudi

Le Bourg, Douville, Morne à gomme, Montplaisir

Mardi - Vendredi

Sarcelle, La Rose, Blonzac, Moreau, Bois-Sec, Bonfils, Sainte-Claire, Morne Rouge, Christophe, Barthélémy

Mercredi - Samedi

Impasses et Voies étroites

Ensemble, faisons du Nord Basse-Terre
un territoire de Haute Qualité Environnementale !



Emballages et papiers à recycler

✓ Je sors mon bac jaune la veille du jour de collecte, avant 20h

Je dépose :

sans sac les bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, canettes boisson, aérosols, emballages en carton et papiers, journaux et magazines.



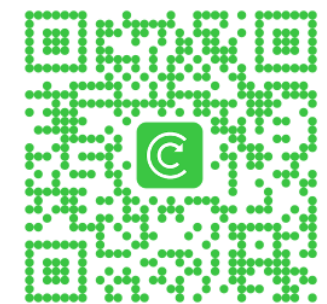
Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être triés dans les bornes vertes et à la déchetterie.

✗ Sont interdits :

Le verre, les films plastiques et petits plastiques, les briques alimentaires, encombrants en plastique

! Pas de collecte les jours fériés

En cas de doute,
téléchargez l'application
Guide du tri de Citéo



*du mois

Planning de collecte

1^{er} et 3^e Lundi*

Sarcelle, La Rose, Blonzac, Moreau, Bois-Sec, Bonfils, Sainte-Claire, Morne Rouge, Christophe, Barthélémy

1^{er} et 3^e Vendredi*

Le Bourg, Douville, Montplaisir, Morne à Gomme

*Ensemble, faisons du Nord Basse-Terre
un territoire de Haute Qualité Environnementale !*

Déchets Verts

✓ Je sors mes déchets la veille du jour de collecte

Je dépose :

mes déchets directement au sol sans sac
plastique en évitant les compteurs.



Mon tas de déchet doit faire **1m³**
maximum, soit l'équivalent d'une palette.
Je taille mes branches à une longueur
de **1m³** maximum. Je coupe mes troncs
à **50 cm** de diamètre maximum.

LE
SAVIEZ-
VOUS?

Je peux
composter mes
tontes de gazon



*du mois

Planning de collecte

1^{er} et 3^e Mardi*

Sarcelle, La Rose, Douville, Bellevue, Blonzac,
Morne à Gomme, Montplaisir, Le Bourg, L'Aiguille,
Fort Île Est

1^{er} et 3^e Mercredi*

Fort Île Ouest, Bois-Sec, Bonfils, Moreau,
Sainte-Claire, Morne Rouge, Christophe,
Barthélémy

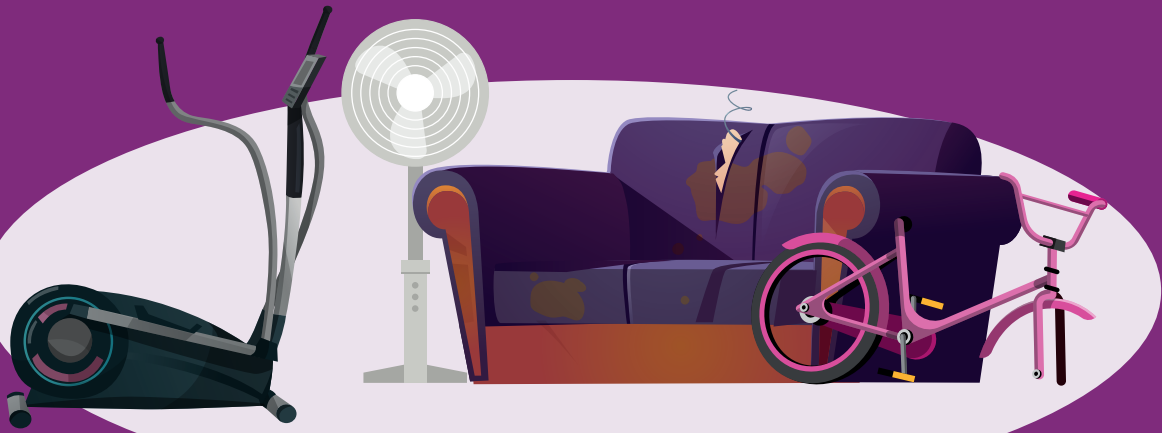
Ensemble, faisons du Nord Basse-Terre
un territoire de Haute Qualité Environnementale !

Les encombrants

✓ Je sors mes déchets la veille du jour de collecte

Je dépose :

Gros mobilier, gros matériel de sport, ferraille...



✗ Sont interdits :

Gravats, placo-plâtre, les déchets de travaux,
céramique, WC, carrelage...



Les électroménagers
sont collectés à la demande via
le site internet www.canbt.fr
et peuvent être déposés
en déchetteries.

LE
SAVIEZ-
VOUS?

Quand j'achète un nouveau
matériel électroménager,
mon vendeur doit récupérer
mon matériel usager.



*du mois

Planning de collecte

3^e Mardi*

Sarcelle, Douville, Bellevue, La Rose,
Blonzac

3^e Mercredi*

Morne à Gomme, Montplaisir, Le Bourg,
L'Aiguille, Fort Île Est

3^e Jeudi*

Bois Sec, Bonfils, Moreau, Fort Île Ouest

3^e Vendredi*

Sainte - Claire, Morne Rouge, Christophe,
Barthélémy